



FEDERATION SYNDICALE des activités
postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 00
Fax 01 44 62 12 34

Communiqué

La société anonyme à 100% publique est une mystification !

L'annonce du gouvernement concernant le changement de statut de La Poste ne reprend en rien les prétendues garanties avancées par le Président de la République en décembre dernier.

Ainsi, l'appartenance 100 % publique de La Poste n'est même pas garantie par le projet de loi. En effet, celui-ci stipule que Le capital de La Poste sera détenu par l'Etat ou d'autres personnes morales appartenant au secteur public. Le gouvernement estimant que toute entreprise détenue à au moins 50 % par l'Etat fait partie du secteur public, rien n'empêche l'introduction de fonds privés dès maintenant ! Les promesses du gouvernement ont déjà un air connu et la mystification de la société anonyme à 100% publique ne trompe plus personne, les usagers et personnels de France Télécom, EDF ou GDF ont déjà donné.

De plus, selon le rapport Ailleret et les déclarations du Président de la République, les missions de service public devaient être renforcées et leur financement pérenniser. Rien de tout cela dans le projet de loi qui se contente de reprendre les dispositions prévues par la loi de 2005, pourtant déjà a minima.

Des faux arguments !

Ce changement de statut devrait prétendument donner les moyens « d'affronter l'ouverture totale à la concurrence ». Cet argument est totalement dénué de fondement au regard de la situation actuelle. En effet, les coûts du service public restant à la charge de La Poste, courrier (901 M€), aide à la presse (414 M€), accessibilité bancaire (tenu secret par la banque postale) et présence postale territoriale (266 M€), s'élèvent à environ 2 milliards d'€/an.

Ils sont aujourd'hui couverts grâce au modèle économique de monopole de l'entreprise publique et au travail des postières et des postiers. Le projet de privatisation promu par le gouvernement ne propose aucune réelle alternative, aucune innovation, aucune amélioration en terme de qualité de service, de tarifs ou d'égalité de traitement.

Deni de démocratie !

Alors que le sujet postal concerne l'ensemble des citoyens, le gouvernement choisit délibérément de passer son projet en force en concentrant toutes les consultations nécessaires au mois de juillet et en optant pour une procédure accélérée au parlement !

En tant qu'infrastructure essentielle au fonctionnement du pays, La Poste doit s'améliorer dans un cadre public et au service du public, avec la même régularité et dans l'égalité de traitement, avec de vraies innovations, en phase avec les besoins contemporains de tous, jusqu'aux plus démunis.

SUD PTT s'opposera à cette privatisation par tous les moyens, au sein de l'Etablissement Public et en coordination avec les forces prêtes à lutter contre la privatisation de La Poste et pour un service public postal répondant d'abord et avant tout à l'intérêt général.

le 16 juin 2009